

Actualités Accueil Familial

Rassemblement des accueillants familiaux à Clermond-Ferrand le 28 septembre 2018

Rejoignez-nous, soutenez-nous ! Toutes les infos et inscriptions [ICI](#)

* * * * *

Très bon article des ASH
(Actualités Sociales
Hebdomadaires)

https://www.3daf.fr/AF/All/Presse/ASH3066_AccueilFamilial.pd

* * * * *

Pour le droit au chômage, signons la pétition !

Les Accueillants Familiaux accueillent sous leur toit 1, 2 ou 3 adultes (handicapés ou personnes âgées).

Rémunérés seulement **2h30 au SMIC par jour** et par personne accueillie pour une présence 24h24 ils ne bénéficient **toujours pas du droit au chômage !!!**

Lorsqu'un accueilli décède ou quitte le domicile de l'accueillant, ce dernier n'a alors plus de rémunération. Elle ne reprendra QUE lorsqu'un nouvel accueilli intégrera le foyer de l'accueillant. L'accueil familial étant méconnu il faut souvent attendre plusieurs mois avant de trouver un nouvel accueilli. Cela entraîne donc une extrême précarité de ce travail.

Les Accueillants Familiaux sont **les oubliés du droit au chômage.**

L'Accueil Familial pour adultes est une belle alternative. Aidez-nous. Soutenez l'Accueil Familial pour Adultes, pour les accueillants, pour les personnes accueillies. MERCI.

<https://www.change.org/p/mr-le-pr%C3%A9sident-emmanuel-macron-droit-au-ch%C3%B4mage-pour-les-accueillants-familiaux>

* * *

Très bel article sur [l'accueil familial dans le finistère](#) !

* * *

Stationnement gratuit pour les personnes handicapées !

Les personnes handicapées munies d'une carte de stationnement

(ou les personnes les accompagnant) peuvent désormais utiliser gratuitement et sans limitation de durée toutes les places de stationnement ouvertes au public. Cependant, si elles le souhaitent, les autorités compétentes en matière de stationnement ont la possibilité de fixer une durée maximale de stationnement. Cette durée ne doit pas être inférieure à douze heures. Enfin, les titulaires de la carte de stationnement peuvent être soumis au paiement d'une redevance pour se garer dans les parcs de stationnement munis de bornes d'entrée et de sortie accessibles aux personnes handicapées depuis leur véhicule.

Voir : <http://www.service-public.fr>

* * *

Un nouveau « [Portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches](#) » a été créé par le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des droits des femmes. L'Accueil Familial* y est bien cité et expliqué.

On y trouve en particulier une page: [Vivre en Accueil Familial](#) et une autre: [Exercer ses droits en accueil familial](#)

Les coordonnées des services autonomie des Conseils Départementaux y sont également accessibles [>>ICI<<.](#)

C'est une très bonne initiative qui permet de faire connaître encore un peu plus notre métier.

Lisez également sur ce sujet l'interview de Mme la Ministre, Marisol Touraine, sur le site du magazine des seniors « Notre Temps » : [>>ICI<<](#)

* Accueil Familial : Mode d'accueil alternatif entre le maintien à domicile et l'hébergement en établissement, qui permet à la personne âgée ou handicapée de maintenir des liens

avec son environnement antérieur tout en lui offrant un cadre de vie familial et sécurisant

* * * * *

Voici un résumé de l'excellente enquête sur l'Accueil Familial réalisée par l'IFREP auprès de 96 Conseils Départementaux.

Les ASH (Actualités Sociales Hebdomadaires) n'ont pas manqué d'en parler dans un article de leur numéro du **5 juin 2015** :

[ASH-5juin2015-IFREP](#)

* * * * *

Les initiatives primées par la Fondation Médéric Alzheimer

Famidac reçoit le Grand prix Donateurs 2010.

C'est un grand coup de projecteur que la fondation Médéric Alzheimer a porté sur l'accueil familial ce mardi 30 novembre 2010. Avec émotion, Christine Baréa, Claribel Girbelle, Irène Vernet, toutes trois missionnées par l'association Famidac, ont eu l'honneur de recevoir des mains de Marie Jo Guisset-Martinez, le grand prix des Donateurs de la fondation (ex aequo avec l'association des dames du calvaire à Paris), d'un montant de 17.500 €.

La fondation Médéric Alzheimer est la première Fondation reconnue d'utilité publique entièrement consacrée à la maladie d'Alzheimer. Depuis dix ans son but principal est de promouvoir toute action sociale et médico-sociale destinée à améliorer la qualité de vie des aidants et des personnes atteintes de la maladie. (voir <http://www.fondation-mederic-alzhei...> : *“L'aide aux aidants des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés liés au vieillissement. »*)

Si la joie était présente pour les membres de l'association, l'attention a été retenue par la multitude et la diversité des prix attribués. En effet, si 8 prix ont été attribués par les donateurs à diverses associations et établissements d'accueil de personnes âgées atteintes, d'autres ont été donnés pour des thèses, des bourses doctorales, des recherches psychosociales au niveau national et international, des initiatives locales.

Les prix 2010

En tout, 269.630 € sont attribuées pour encourager la recherche en sciences humaines et sociales et l'innovation de terrain. Mais avant tout notre attention a surtout été grandement attirée, par la volonté de la fondation de favoriser la circulation de l'information, de la réflexion et des bonnes pratiques en un mot encourager le partage entre proches, bénévoles, soignants, partage qui contribue à humaniser la maladie d'Alzheimer si déstabilisante pour l'entourage.

C'est à un formidable élan de générosité vers la compréhension et l'acceptation du handicap que nous avons assisté, notamment lors de l'intervention du professeur Emmanuel Hirsch, Professeur des universités, directeur de l'Espace éthique / AP-HP et du département de recherches en éthique, université Paris-Sud XI.

Le matin même trois groupes étaient constitués pour que chacun expose son projet et les actions déjà entreprises. Nombre d'initiatives ont suscité notre intérêt, sans que nous puissions toutes les nommer :

- Le grand prix (ex aequo avec Famidac) a été attribué à [l'association des Dames du Calvaire](#), qui a mis en place un atelier jardin pour stimuler les sens, encourager l'expression et la créativité, développer le lien et l'entraide entre les écoliers et les résidents malades sous la responsabilité d'une jeune paysagiste qui a témoigné que cela donnait un sens nouveau à son métier.
- [L'hôpital local René le Hérissé](#) permet à ses résidents d'aller faire le marché du samedi matin, de partager le déjeuner avec le personnel, ou encore d'aller au café boire une bière, bref respecter leurs anciennes habitudes, les goûts de chacun, leur citoyenneté, et renouer avec "la vraie vie".
- Le "jardin extraordinaire" et "l'embauche" d'un labrador dans la [maison de retraite de La Salette à Bully](#)(69), qui en plus d'assurer une présence la journée, permet à certains résidents de s'endormir apaisés, car il est également là la nuit avec l'équipe qui assure des activités aux malades ayant des troubles du sommeil
- Bel exemple de solidarité humaine, [l'association des Petits frères des pauvres](#), en partenariat avec l'hôpital Notre Dame de Bon secours, dans le cadre de leur structure "tous sous le même toit" intervient grâce à ses bénévoles auprès des personnes atteintes et isolées, déjà suivies et adressées par un partenaire spécialisé dans la maladie. L'intervention d'un bénévole (formé) à domicile assure un relais et un soutien pour l'aidant familial en difficulté n'ayant plus la possibilité d'aller chercher de l'aide à l'extérieur. Cette

initiative permet de travailler sur la confiance, la personne accepte plus facilement la prise en charge médicosociale.

- Autre surprise, dans la maison de retraite de Grenelle à Paris la bonne humeur et la convivialité d'une personne agent de service ont donné naissance à un atelier de danses orientales, ouvert à tous les résidents hommes ou femmes ; les personnes atteintes de la maladie ont parfois déstabilisé les kinés découvrant des capacités insoupçonnées chez leur patient !!!!

Par la suite d'autres soignants ont été détachés pour aider à animer et apporter leur savoir faire. Un salon de thé a été créé au sein de l'établissement, dans lequel les familles sont conviées et où différents thèmes sont abordés par des intervenants.

- Le deuxième prix de thèse accordé à Annie Druet-Cabanac, docteur en santé publique et neuro-épidémiologie, a retenu notre attention, pour sa thèse intitulée "Spécificité de la dépression dans les démences".

En effet, ne sommes-nous pas confrontés tous les jours à des symptômes non encore reconnus tel que l'agressivité prouvant l'existence de la dépression chez nos accueillis. Combien de fois cette maladie a-t-elle pu mettre à mal la qualité de l'accueil et sa continuité ? D'ores et déjà Famidac a pris contact avec Annie Druet Cabanac pour mettre en ligne certaines de ses informations, en particulier un tableau d'évaluation accessible à tous, familles et aidants.

- Quant à la recherche sociale la plus prometteuse, attribuée au Pr Margiet Pot, gérontopsychologue (service de psychologie de l'Université d'Amsterdam) portant sur le thème : "faire face à la démence d'un proche : une intervention innovante pour aider, par Internet, les aidants familiaux de personnes atteintes de démence à mieux gérer les conséquences psychologiques liées à

l'accompagnement de leur proche", il concerne de près le fonctionnement de l'association dont le principal outil de communication est internet. Le prix sera notamment utilisé pour traduire et diffuser ce programme, nous espérons pouvoir y accéder en version française.

Durant cette journée, nous avons été touchées par l'énergie déployée pour privilégier l'individu malade, lui octroyer le droit d'être différent, mais toujours un être humain à part entière méritant toute notre attention et notre respect !

Depuis l'annonce de la récompense obtenue par la FMA, une rubrique « Alzheimer et maladies apparentées » et sur notre forum, une section dédiée aux échanges sur ce type de pathologie ont été créées. Nous souhaitons apporter une qualité à l'accueil familial en encourageant à une formation spécifique, et en privilégiant dans un premier temps les accueils temporaires, séquentiels, de jour ou de nuit. Pour certains aidants naturels, l'idée que leur parent soit accueilli dans les mêmes conditions que le milieu familial, peut apporter un réel soulagement et assurer la réussite du répit.

Ce prix nous motive à continuer notre action. Il va permettre d'élargir notre périmètre d'intervention, non seulement aux accueillants familiaux mais aussi aux aidants et à toutes personnes concernées par la maladie.

Nous tenons à remercier la Fondation Médéric Alzheimer pour la confiance qui nous est attribuée. Cette récompense encourage tous les accueillants familiaux oeuvrant pour un accueil de qualité, malgré les difficultés et le manque de reconnaissance pour ce métier d'avenir.

- Irène VERNET, Christine BAREA et Claribel GIRBELLE
- (Source FAMIDAC)

* * * * *

11 et 12 juin 2009 :

journées d'étude de l'IFREP

Ressources et Perspectives de l'Accueil Familial des Adultes

Journées d'étude Organisées par l'IFREP

BP 358

75626 PARIS cedex 13

Téléphone : 01.45.89.17.17 – Courriel :
ifrep(arobase)wanadoo.fr

à l'**Espace Reuilly**, 21 Rue Hénard 75012 Paris, les 11 et 12
juin 2009.

Avant-programme

11 juin matin : actualités de l'accueil familial...

20 ans après la loi de 1989, l'accueil familial n'a pas trouvé visibilité et reconnaissance. Les formes traditionnelles d'aide aux populations en difficultés font place à des pratiques sociales dont la pertinence et les limites restent à penser. Les accueillants familiaux, en quête de légitimité et de considération, ne trouvent pas les réponses réglementaires suffisantes. Débat sur les questions et dispositions actuelles, et sur les avancées et résistances.

Table ronde animée par Jean-Claude Cébula – directeur de l'IFREP

- **Sophie Barthélémy** – administratrice de FAMIDAC, accueillante familiale dans la Vienne
- **Nathalie Chenu** – administratrice de FAMIDAC, accueillante familiale dans les Côtes-d'Armor
- **Catherine Cordebar-Bourdel** – chef du service action gérontologique et accueil familial – Conseil Général du Gers
- **Sylvie Merville** – chef du service médico-social personnes âgées-personnes handicapées – Conseil Général de l'Essonne
- **Daniel Martin** – vice président de l'Union Nationale des Accueillants Familiaux
- **Maryse Montangon** – présidente de la Fédération Nationale des Aidants et Accueillants Familiaux
- **Jean-François Pardon** – accueillant familial, président de l'Association Soutien Accueil Familial des Bruyères – Saône-et-Loire

11 juin après-midi ... et professionnalisation des accueillants

Afin que l'accueil familial se développe, il est nécessaire de proposer des mesures pour que les accueillants familiaux soient aidés et reconnus dans l'exercice d'un métier à définir. Réflexions sur les propositions récentes et les évolutions envisageables quant au statut, au salariat et au travail des accueillants. En quoi ces évolutions transforment ou renforcent la spécificité de ce type d'aide basé sur le caractère familial de l'accueil comme spécificité de ce métier.

- **René Beaumont** – sénateur de Saône-et-Loire
- **Virginie Chenal** – adjointe au chef de bureau des

- personnes âgées – Direction Générale de l'Action Sociale
- **Gérard Richy** – attaché territorial principal à la sous-direction personnes âgées-personnes handicapées – Conseil Général du Cantal
 - **Valérie Rosso-Debord** – députée UMP de Meurthe-et-Moselle

12 juin matin : pertinence des dispositifs...

Les dispositifs sociaux, médico-sociaux ou thérapeutiques dans lesquels œuvrent les accueillants familiaux sont-ils cohérents au vu des besoins et des parcours des populations accueillies ? Qu'en est-il dans d'autres pays de la communauté européenne ? Comment dépasser les clivages traditionnels entre aide sociale et action de santé ?

12 juin après-midi ... et dispositions pour un accueil de qualité

L'aide et le soutien à apporter aux accueillants et aux accueillis : quels services ou dispositifs, quelles pratiques et quelles organisations mettre en œuvre ? Afin d'assurer la qualité de l'accueil, qu'en est-il de la pertinence des chartes ou de certains projets sociaux ou à caractère immobilier ? Entre soin et accompagnement, fonctions et rôle des intervenants.

- **Gianfranco Aluffi** – psychologue, responsable d'un service d'AFT – Turin (Italie)
- **Andrée Barreteau** – adjointe au délégué général – Fédération Hospitalière de France
- **Jo Becker** – psychiatre – Wesel (Allemagne)
- **Bernard Durand** – président de la Fédération d'aide à la Santé Croix Marine
- **Marc Godemont** – psychologue – Geel (Belgique)
- **Jean-Claude Lardy** – directeur de centre hospitalier spécialisé – Ainay-le-Château

- **Alain Villez** – conseiller technique à l'UNIOPSS – directeur-adjoint de l'URIOP
- **(source: www.famidac.fr)**